Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 14 Novembre 1900. No. 52

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis $1.00 par année
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............
Chaque insertion subséquente.....

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

Nouvelles du Nord-Ouest.

(De notre correspondant spécial.)

CALGARY, 31 OCT., 1900.

Le grand bazar en faveur de l'Eglise Sainte-Marie (Calgary) aura lieu à la fin de novembre, et promet d'être un grand succès. Dans une réunion convoquée dernièrement par le R. P. Le Marchand, un comité de direction a été formé. Ont été élus membres de ce comité, Mesdames juge Rouleau, P. J. Nolan et J. W. Costello. Cette élection est un gage de succès.

Une montre en or de $125, don de M. P. Burns, sera donnée à la jeune fille la plus populaire de Calgary, à l'occasion du bazar de l'Eglise Sainte-Marie, et les recettes de cette compétition seront pour l'achèvement de cette église.

M. P. Burns fait construire une maison princière qui ne lui coûtera pas moins de $25,000. Il a bien réussi, Pat. Il le mérite, car il aime à faire le bien.

Le couvent du Sacré Cœur, de Calgary, est plus prospère que jamais. Plus de 200 enfants le fréquentent, et près de 400 pensionnaires sont abritées sous son toit. Tous reconnaissent l'éducation tout à fait supérieure donnée par les Fidèles Compagnes de Jésus, et le temps n'est pas éloigné où il leur faudra songer à agrandir leur bel établissement.

L'hôpital de la Sainte-Croix, Calgary, est toujours rempli. Les malades aiment à s'y faire guérir, et les bien portants à s'y reposer. Tous y trouvent le confort nécessaire; et la gaieté, la propreté qui y règnent, en font un séjour très agréable et très recherché par tous, catholiques et protestants. Cependant, tout a son mauvais côté ici bas. Cet hôpital est tellement recherché et estimé qu'il en est devenu trop étroit. Aussi, les autorités désirent-elles l'agrandir aussitôt que les moyens le leur permettront. Espérons que quelques richards à l'âme généreuse, voudront secourir l'humanité souffrante en donnant aux dévouées Sœurs de la Charité un local qui leur permettra de déployer tout leur zèle.

Le R. P. Rioux, directeur de la mission des Gens du Sang, se rend à l'école industrielle de Dunbow pour aider les RR.PP. de cette école dans la formation religieuse de leurs élèves.

Les écoles de pension catholiques des trois réserves, des Gens du Sang, des Pieds Noirs et des Piéganes, deviennent très prospères, grâce au zèle des RR. PP. et des Sœurs, et surtout grâce à l'initiative de Sa Grandeur Mgr Legal, qui porte toujours le plus grand intérêt à ses anciennes missions.

Grâce aux démarches du R. P. Lacombe, la mission catholique de Calgary, déjà si bien fournie d'établissements religieux, sera encore enrichie d'un établissement des frères pour l'éducation des petits garçons.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC

—Un menuisier nommé Michel Couture, résidant au Faubourg Saint-Jean, travaillait, le 29 oct. au matin, sur un échafaud à l'élévateur du Grand Nord quand il perdit tout à coup l'équilibre et tomba lourdement sur le sol. Le malheureux souffre d'une fracture à la tête et de quelques légions internes.

SHERBROOKE

—M. l'abbé Charest, missionnaire agricole, n'est pas encore assez bien rétabli pour quitter l'hôpital du Sacré-Cœur le 1er novembre, comme il l'espérait. Cependant avec encore une couple de semaines de repos, il pourra probablement reprendre ses anciennes occupations.

SOMMERSET

—M. Alfred Langlais, de la société Langlais et Labrecque, couvreurs, a été tué accidentellement à Somerset, comté de Mégantic. Il était monté sur le toit de l'église pour inspecter les travaux de couvrage qui s'y faisaient sous sa direction, lorsqu'il mit le pied sur le bout d'un madrier qui, en basculant, le frappa et le fit tomber dans le vide. On le releva sans vie. Son cadavre a été transporté hier à Québec. M. Langlais laisse une femme et huit enfants.

LÉVIS

—Un sérieux éboulis de roc s'est produit, la nuit dernière, au chantier Davie, à Lévis, à quelques arpents du grand escalier rouge. Les entrepreneurs de la gare de l'Intercolonial faisaient enlever depuis quelques temps à cet endroit, la partie du rocher qui menaçait de s'écrouler, afin de l'utiliser au remplissage du quais de la future gare. L'éboulis survenu la nuit dernière n'a causé aucun accident à personne.

—M. Joseph Samson, de Saint-Joseph de Lévis, en faisant la chasse aux goélands, s'est fait emporter un pouce par son fusil qui a éclaté.

SOREL

—Nous regrettons d'apprendre que M. Elphège Labelle, navigateur, a complètement perdu la vue il y a quelques jours.

LAC MÉGANTIC.

Mde Wm. Hudon est décédée presque subitement en marchant sur la rue. Elle fut prise d'un accès d'eathume auquel elle était sujette et expira au bout de dix minutes. Elle s'était cassée un vaisseau sanguin dans les poumons.

SAINT-JOSEPH DE LA BEAUCE.

MM. Gatien et Précourt feront commencer bientôt la construction de leur moulin à préparer le bois de pulpe, dans l'Ile Mainville, sur la rivière Chaudière, dans la paroisse de Saint-Joseph de Beauce. Ce moulin contiendra quatre écorceurs. En attendant, MM. Gatien et Précourt ont fait placer, temporairement, deux écorceurs à un autre endroit de la paroisse de Saint-Joseph, où ils ont mille cordes de bois de pulpe à faire préparer pour l'exportation.

Les Notres aux Etats-Unis

CHICAGO

Georges Waterman, âgé de six de 6 ans, a tué Ernest Didier, âgée de 9 ans. La victime, est infirme : il s'est amusé à jeter du sable à Watermann qui jouait dans la rue. Le gamin furieux de se voir couvrir de poussière, court après Didier et rattrape facilement le pauvre estropié. Il le frappe sur le derrière de la tête avec une petite pelle à charbon qu'il tenait à la main et lui donne plusieurs coups qui ont fracturé le crâne ; Ernest Didier est mort.

George Watermann, n'ayant que six ans, n'a pas été arrêté; la loi ne le reconnaît pas encore responsable de ses actes.

SOUTHBRIDGE, MASS

M. Pascal Boucher, âgé de 67 ans, demeurant chez sa fille, Mme Jos. Laroche, au Flat, a quitté la maison sans avertir personne et a été trouvé dans le canal, allant à la Quinebaug, en face de la fabrique de lunettes, par son gendre et l'agent de police Zotique N. Leclair.

A WOONSOCKET

Noces d'Argent d'un Curé—M. l'abbé Charles C. Dauray, curé de l'église du Précieux Sang, de Woonsocket, a célébré le 4 nov. le vingt cinquième anniversaire de son élévation à la cure de cette paroisse. M. l'abbé Dauray est curé inamovible.

Il y a trente ans que le vénérable pasteur a été sacré prêtre. Cinq ans plus tard, il prenait la direction de la paroisse du Précieux Sang.

C'est lui qui a chanté la grand' messe. Le sermon de circonstance a été fait par Hgr Gravel, évêque de Nicolet, Québec.

Le jeune Bicoquet, étudiant en province, est venu passer quelques semaines dans la capitale, où il mène joyeuse vie, grâce à d'incessants appels à la bourse d'un oncle débonnaire.

—Cet animal-là est très débrouillard, disait l'oncle ; il connait déjà Paris comme ma poche !

Le Manitoba.

Mercredi 14 Novembre 1900

LES ELECTIONS GENERALES

La bataille est finie. Elle a été rude et s'est terminée par un résultat tout à rebour de ce que nous attendions sincèrement et de ce que nous désirions.

Il nous paraissait que le peuple du Canada devait tenir un compte rigoureux à une administration qui, montée au pouvoir sur la foi d'un programme politique, s'en était écartée avec une hardiesse qui semblait être un défi porté à l'opinion publique.

Néanmoins, sauf au Manitoba, cette opinion publique n'a subi, depuis 1896, aucune réaction. Mieux vaut le reconnaître que de se heurter à des contradictions stériles.

Des voix éclatantes et assez nombreuses ont surgi à peu près dans toutes les provinces. Ces voix sortaient des rangs libéraux et protestaient contre le régime qu'elles avaient elles-mêmes appelé au pouvoir. Elles nous avaient fait croire à une sérieuse manifestation de la pensée populaire contre l'administration. Mais évidemment, ces protestations sont arrivées trop tard pour pénétrer jusque dans les masses, ou celles-ci n'ont pas voulu les entendre.

A quoi tient donc cette disposition de l'électorat!

Jamais aucun gouvernement, il nous semble, ne s'est présenté devant le peuple avec un fardeau politique plus lourd. Il devait l'écraser. Il sort, au contraire, tout glorieux de l'épreuve.

Est-ce au prestige—prestige surfait—du chef, qu'il faut attribuer ce résultat?

Est-ce à l'activité—activité incontestable—de certains autres chefs?

Est-ce aux moyens illégitimes trop certains auxquels on a eu recours?

Ou bien, y a-t-il dans le parti adverse des faiblesses qu'il faille faire disparaître avant de songer à la victoire? Y a-t-il des vides qu'il faille combler?

Ce résultat tient-il à des causes plus profondes?

Serions-nous à l'une de ces périodes où le sens de la responsabilité, les visions historiques et l'énergie des grandes décisions semblent disparaître de presque toutes les couches sociales?

Peut-être n'y a-t-il à peu près rien de tout cela!

Peut-être, au contraire, y a-t-il de tout cela, à dose inégale!

Quoiqu'il en puisse être, le résultat est là, et nous ne nous en réjouissons pas.

Nous le déplorons comme fait; nous le déplorons encore plus comme symptôme.

Il y a, au fond, des oublis fâcheux, des confusions regrettables, des ingratitudes, des insouciances inexplicables et grosses de dangers, des machinations inavouables et des mauvaises passions.

Des hommes dont la place est marquée dans les conseils de la nation, à cause de leurs talents, de leur expérience et de leur éloquence, sont restés sur le carreau, et on leur a préféré des inconnus ou des médiocres; en quelques cas, moins que des médiocres!

Cependant, pour ceux qui ne peuvent donner au gouvernement leur entière allégéance, il y a mieux à faire qu'à s'apitoyer.

Ne faudrait-il pas se rendre compte de la situation, examiner l'édifice politique, et au besoin, reconstruire les cadres parlementaires; mais reconstruire avec patriotisme, à la seule fin de faire triompher la justice, les saines notions de gouvernement et nos institutions politiques mêmes, dont l'essence est actuellement oubliée, pour ne pas dire méprisée?

Aussi bien, la retraite de Sir Charles Tupper, qu'il vient d'annoncer au pays en des termes si nobles et si fiers, crée une situation toute particulière aux adhérents du parti conservateur, déjà éprouvé par la défaite.

Ce n'est pas le temps d'appuyer là-dessus. Mais il est indubitable qu'un tel évènement doit susciter des réflexions et peut amener des évolutions imprévues, selon la nature des décisions qui seront prises d'ici à quelques mois.

A tout évènement, il faut regarder en face la situation et prendre le verdict du peuple pour fait accompli. Il ne servirait de rien de récriminer.

Bornons-nous donc à souhaitar que le cabinet actuel, instruit par l'expérience et en pleine possession du pouvoir, s'efforce de réparer ses fautes passées et sache à l'avenir s'engager dans une voie meilleure.

LE COMTE DE PROVENCHER

La lutte électorale, fatale à bien d'autres amis que nous aurions voulu voir triompher, tant dans l'ouest que dans les autres provinces, a été favorable à l'hon. M. LaRivière.

Depuis longtemps un travail actif, opérant très souvent de façon fort répréhensible, se faisait contre le député de Provencher, dont l'impassibilité ne se démentait point. Ses adversaires pensaient l'avoir assez miné pour cette fois le renverser. Leurs espérances sont déçues! L'hon. M. LaRivière est sorti de la bataille en vainqueur. Ses amis lui sont restés fidèles, et c'est un honneur pour eux aussi bien que pour le député de Provencher.

Il convient de dire aussi que la victoire n'est par seulement due aux sympathies qu'inspirait la personnalité même de notre candidat, mais aussi à un sentiment très vif de la situation politique.

Il est admis de toutes parts que le gouvernement Laurier a, dans cette première période de son administration, manqué à tous ses engagements antérieurs. Dans la question scolaire surtout, il a, suivant une expression du *Pionnier*, manifestement fait banqueroute à ses promesses.

Malgré tous les sophismes que l'on a employés auprès de l'électorat pour lui faire entendre le contraire, on n'a pas réussi à l'aveugler. La majorité s'est affirmé, proclamant avec raison qu'en politique comme en affaires, il faut tenir ses engagements. Autrement, la moralité publique s'en va. C'est ce qu'exprimait, dans les termes suivants, l'hon. Geo. Brown, qui fut, durant sa vie, l'esprit dirigeant du parti libéral:

"Lorsqu'un homme public adopte certaines opinions, fait de l'agitation dans le pays à l'appui de ces opinions, se sert de l'influence que peuvent avoir ces opinions sur le peuple pour renverser un gouvernement, et qu'ensuite, lorsqu'il atteint le pouvoir, se moque de ses professions de foi politique et jette au vent ses principes, il frappe à la racine de la moralité publique."

La majorité de l'électorat, dans le comté de Provencher, en renvoyant en chambre M. LaRivière, adversaire du gouvernement, a donc obéi à une noble pensée et donné à notre monde politique un haut témoignage de son intelligence, de son honneur et de sa probité.

C'est donc une double joie pour nous que de pouvoir adresser, à cette occasion, nos félicitations aux électeurs aussi bien qu'à l'élu.

L'ELECTION DE SAINT-BONIFACE

Les derniers échos des élections fédérales ne sont pas encore éteints qu'il faut se remettre à l'œuvre dans la division électorale de Saint-Boniface, dont le siège, au local, est vacant depuis quelque temps.

Nous ne pouvons dire à l'heure actuelle, quelle sera la nature de la lutte qui va s'ouvrir. Mais il y aura lutte. Nous ne nous faisons pas d'illusion à cet égard.

Nous faisons donc un nouvel appel à nos amis. Nous leur confions la candidature qu'ils ont désirée.

Cette candidature, c'est celle du directeur de notre journal, M. Joseph Bernier.

C'est toujours chose délicate pour un journal de parler de son personnel. Nous sentons cette difficulté dans le moment.

Néanmoins, tous réconnaitront la parfaite convenance qu'il y a pour les amis de Mr Jos. Bernier de venir soutenir sa candidature jusque dans la feuille avec laquelle il est si intimement lié.

Les électeurs de Saint-Boniface se rappelle qu'il a bien volontiers sacrifié ses légitimes aspirations l'automne dernier. Au lendemain de l'élection, il n'y eut qu'une voix pour reconnaitre qu'il eut remporé la victoire si l'on s'était alors rattaché à sa candidature. Il semble donc que cette année il ne puisse y avoir d'hésitation. Il est légitime pour lui et pour nous, d'espérer que sa conduite de l'année dernière et son empressement à rendre tous les services qu'on lui a demandés dans les autres luttes, lui vaudront cette fois les sympathies unanimes de ceux qui se réclament des mêmes idées et des mêmes principes que nous.

Sans vouloir appuyer plus qu'il ne convient à notre journal de le faire, sur ce qui peut le recommander à la confiance des électeurs, ne nous est-il pas permis de signaler au moins sa fidélité à tous ses amis, son instruction, son amour du travail, son activité, sa bonne volonté à servir les causes qui lui paraissent dignes de l'être?

Sans vouloir déprécier les adversaires qui pourraient surgir, ne pouvons-nous pas dire, en songeant aux noms que la rumeur publique met de l'avant, qu'il est au moins leur égal?

N'a-t-il pas déjà rendu des services qui indiquent quelle pourrait être sa force s'il était élu?

Encore une fois, nous prions nos amis de se rallier autour de cette candidature et de lui donner tout l'appui qu'il faut pour en assurer le succès.

Du reste, nous n'avons qu'à nous louer du zèle qu'on y met. Les adhésions se présentent d'elles-mêmes. Chacun montre une bonne volonté, un désir et des espérances qui font plaisir à voir. Nous disons, dès maintenant, à tous: merci et en avant!

ESSOUFFLEMENT

Les personnes chez qui le sang est affaibli ou impur souffrent beaucoup de l'essoufflement dont elles sont affectées au moindre effort musculaire, soit pour le travail, soit pour la marche. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD purifient et fortifient le sang et guérissent de cette affection si pénible.

L'HON. M. ROBLIN.

Nous disions la semaine dernière qu'en toute probabilité l'hon. M. Roblin serait réélu par acclamation.

Cette prévision était juste; cette réélection a eu lieu jeudi dernier.

A cette occasion le nouveau Premier Ministre a fait un discours élaboré, qui est un programme.

M. Roblin reconnait d'abord que l'industrie agricole est, dans cette province la première qui requiert l'attention et la bienveillance du gouvernement. C'est celle d'où la province tire principalement sa richesse. M. Roblin déclare son intention de travailler de toutes ses forces à promouvoir ses intérêts.

Le transport des grains est l'un des moyens de réaliser sa pensée. Sa grande ambition est d'arriver à réduire à 10 cts. du cent, ou 6 cts. le minot, le taux du transport des grains de Winnipeg au Lac Supérieur.

Comment ce projet pourra-t-il se réaliser, le premier ministre n'est pas encore en mesure de le dire. Mais il veut poursuivre cet idéal jusqu'à ce qu'il ait réussi à l'atteindre.

L'immigration, une saine immigration, sera aussi l'objet des soins du gouvernement.

Sur l'éducation, M. Roblin a fait des déclarations importantes.

D'abord, il se propose de demander au gouvernement fédéral la cession à la province des terrains scolaires dont le gouvernement d'Ottawa a eu jusqu'à présent l'administration.

M. Roblin considère que cette administration pourrait être plus économique qu'elle ne l'est aujourd'hui si elle passait entre les mains du gouvernement local.

Cette question n'est pas nouvelle. Elle a été agitée par les administrations précédentes.

Beaucoup se sont jusqu'à présent objectés à cette transaction, par crainte de voir le capital représenté par ces terrains employé à d'autres fins ou autrement dilapidé.

Toutes les classes de la population ont droit aux avantages qui peuvent dériver de ce fonds scolaire. Il y a danger qu'on se méprenne sur cette intention du législateur, et qu'une partie importante de la population soit privée de sa part.

M. Roblin semble avoir prévu toutes ces objections, et il veut éloigner toute crainte en se déclarant prêt à protéger tous les droits.

Cette partie de son discours est tellement significative que nous croyons devoir en donner le texte. Nous traduisons du *Free Press*:

"Je reconnais pleinement que cette question est très importante, et en même temps, très délicate à aborder, à cause d'une certaine législation scolaire dont est responsable le gouvernement récemment défait. Mais mon gouvernement entreprendra de règler cette question avec le désir sincère d'assurer à toute la population ce qui lui appartient honnêtement et de droit. On y ajoutera les garanties nécessaires. J'ai confiance que le gouvernement d'Ottawa sera mû par les mêmes sentiments. Et s'il en est ainsi, il en résultera pour les établissements d'éducation de cette province des avantages matériels considérables. Dans ce but, je fais appel aux sentiments de tous ceux qui, premièrement, ont a cœur la cause de l'éducation, et en second lieu, se sentent émus à la pensée de ce qui a été dans le passé et peut devenir encore dans l'avenir, une cause d'ennui et de préjudice pour notre peuple."

Ces paroles de M. Roblin s'imposent à l'attention de tous. Il n'est pas besoin de lire entre les lignes pour voir où elles tendent.

S'il peut accomplir l'œuvre qu'il fait entrevoir, il aura eu raison de dire "que le peuple lui devra sa faveur."

Et M. Roblin promet que son gouvernement va s'appliquer sincèrement à résoudre ce problème.

Dans ce cas, nous pouvons assurer à notre nouveau premier ministre que beaucoup de ceux qui avaient des objections au transfert des terrains scolaires au gouvernement du Manitoba seront prêts à prendre en sérieuse considération les propositions qu'il pourrait avoir à faire.

CONSEILS DE L'EXPÉRIENCE

Dans les affections nerveuses, les pertes d'appétit, des insomnies et autres affections dues à la faiblesse du sang, les médecins conseillent de prendre le grand réconfortant, les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

UNE RECLAMATION.

Monsieur Alphonse Lemay, de Saint-Boniface, nous a prié—et nous nous rendons avec plaisir à son désir—de contredire la rumeur qui circule qu'il a signé le document publié récemment par la *Patrie* au sujet de la situation scolaire. M. Lemay n'a pas signé ce document, et il tient à honneur de le déclarer publiquement.

Encore une fois, nous publions avec plaisir cette réclamation.

LES ADIEUX DE SIR CHS. TUPPER.

Il ne serait pas difficile pour Sir Charles Tupper de se trouver un siège au parlement. Beaucoup de ses amis lui cèderaient volontiers les leurs. Mais le vieil athlète demande le repos. On conçoit sans peine qu'un homme de 80 ans puisse aspirer à la retraite.

C'est la détermination qu'a prise Sir Charles Tupper.

En quittant la politique, il sait trouver dans sa magnanimité d'éloquentes paroles et de généreuses pensées. Il dit :

"Au fond de ma retraite, dans la vie paisible que je mènerai au sein de ma famille, je ne resterai pas un spectateur indifférent des évènements publics. Ce sera un grand bonheur pour moi de voir le parti conservateur uni dans ses rangs, combattant, par ses jeunes recrues, pour assurer au Canada l'avantage d'une bonne législation et les bienfaits de la justice à toutes les croyances et à toutes les races. Au moment de quitter la vie publique je suis fier de pouvoir me rendre le témoignage que durant toute ma carrière j'ai respecté toutes la nationalités et que je n'ai jamais cherché autre chose qu'à cimenter l'union légitime entre toutes les races et toutes les croyances à la surface de ce grand pays qui est notre héritage commun. Qu'il plaise à Dieu qu'il n'y ait jamais que paix et bonne volonté par toute la Puissance du Canada !"

Voilà de nobles paroles. Elles seront citées sur sa tombe et par ceux qui écriront l'histoire de ce temps.

Le Président McKinley Réélu.

Les élections générales aux États-Unis ont eu pour résultat de maintenir M. McKinley à la présidence, et de lui donner le Col. Roosevelt comme vice-président. Bryan, et, par conséquent, les démocrates avec lui, sont donc battus pour la seconde fois.

SURPRISE AGRÉABLE

Quand une personne a tout fait inutilement pour se débarrasser d'un rhume, elle est toute surprise que quelques doses de BAUME RHUMAL lui apportent une guérison inespérée.

Une Lettre Encyclique.

LE PAPE APPELLE LES CATHOLIQUES À LA DÉVOTION DU RÉDEMPTEUR—SEUL LE CHRIST POURRA DONNER LA PAIX ET LE SALUT AU MONDE, DIT SA SAINTETÉ.

Rome, 7.—Tous les évêques du monde catholique recevront de Sa Sainteté le Pape Léon XIII une encyclique datée du 1er novembre. Cette encyclique traitera le sujet suivant : "Jésus-Christ Rédempteur."

Le Souverain Pontife se réjouit dans sa lettre de l'immense concours de catholiques que les fêtes du jubilé ont amené à Rome, et voit en cette solennelle démonstration une preuve éclatante de la marche des peuples vers le Christ. Il exhorte l'univers à rechercher le Rédempteur qui est la Voie, la Vérité et la vie. Le Pape déclare que c'est en se tournant vers le Christ, en suivant ses doctrines et sa loi, que la société sera sauvée. Si les peuples, dit l'encyclique, avaient toujours agi ainsi, la concorde sociale règnerait partout, tous s'aimeraient comme des frères. Les craintes et les angoisses incessantes dont souffrent les peuples ont été causées par l'oubli de Dieu.

Le Souverain Pontife termine en exhortant les évêques à faire connaître au monde entier que seul le Sauveur et le Rédempteur de l'humanité pourra lui apporter le salut et la paix.

LE MAL D'OREILLE

Aux premiers spmptômes du mal d'oreille, faites coucher le malade sur le côté, entourez lui le cou d'une épaisse serviette pliée, et avec une cuillère, remplissez d'eau chaude l'oreille sensible. Continuez ce traitement pendant quinze ou vingt minutes ; l'eau remplira l'orifice de l'oreille et se répandra sur la serviette. Après cela, tournez la tête et faite sortir l'eau et bouchez l'oreille avec de la glycerine chaude et du coton.

On peut répéter l'opération toutes les heures jusqu'à soulagement. C'est une cure presque invariable dans les cas d'inflammation aigue. L'eau doit être assez chaude mais loin de bouillir.

AUX ETATS-UNIS.

Il n'y a pas qu'au Canada où des élections se faisaient la semaine dernière. Les éclats de notre lutte ont eu pour effet d'assourdir ceux qui se manifestaient de l'autre côté des lignes. Il est probable que le même phénomène se produisait aux Etats-Unis. On ne s'y apercevait guère de la chaleur de notre lutte. N'empêche que dans les deux pays le peuple se choisissait des représentants.

Aux Etats-Unis, c'est le parti républicain qui a triomphé. M. McKinley a reçu un second terme comme président. M. Bryan, son concurrent, lui a télégraphié ses félicitations.

M. McKinley représente l'impérialisme américain ; ce qui est une idée fort redoutable pour nos voisins et pour les leurs.

D'une autre part, M. Bryan représente le bi-métallisme en matière économique ; ce qui a toujours été considéré comme une doctrine dangereuse.

En tout cas, M. Bryan ayant été défait, ses idées ne sont pas en train de se réaliser. L'or reste le roi des métaux.

LE GENIE DE LA FRANCE

Il avait alors, et il y aura toujours dans le caractère français, quelque chose de plus puissant que les armes de la France, de plus lumineux que son éclat : c'est sa chaleur, c'est sa communicabilité pénétrante, c'est l'attrait qu'il ressent et qu'il inspire en Europe. Le génie de l'Espagne de Charles-Quint est fier et aventureux ; le génie de l'Angleterre est habile et superbe ; celui de la France est aimant, et c'est là sa force. Séductible lui-même, il séduit facilement les peuples. Les autres grandes individualités du monde des nations n'ont que leur génie. La France, pour second génie, a son cœur : elle le prodigue dans ses pensées, dans ses écrits comme dans ses actes nationaux. Quand la Providence veut qu'une idée embrase, elle l'allume dans l'âme d'un français. Cette qualité communicative du caractère de cette race, cette attraction française, non encore altérée par l'ambition de la conquête, était alors le signe précurseur du siècle. Il semble qu'un instinct providentiel tournait toute l'attention de l'Europe vers cette seule partie de l'horizon, comme si le mouvement et la lumière n'avaient pu sortir que de là. Le seul point véritablement sonore du continent, c'était Paris. Les plus petites choses y faisaient un grand bruit. La littérature était le véhicule de l'influence française ; la monarchie intellectuelle avait ses livres, son théâtre, ses écrits, avant d'avoir ses héros. Conquérante par l'intelligence, son armée était son génie.

A. DE LAMARTINE.

TIRAILLEMENTS D'ESTOMAC

La pauvreté et l'impureté du sang amènent des désordres graves dans les organes de la digestion et dans les sucs gastriques, de là, tiraillements douloureux de l'estomac et perte d'appétit. Pour ramener l'estomac à son état normal, employez le traitement par les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

VILLEGIATURE ECONOMIQUE

Oh ! ce n'est pas au Canada, ni même en Europe qu'il faut aller chercher une villégiature économique mais chez nos voisins, sur les bords de l'Océan Pacifique, un peu au nord de San Francisco.

Carville—c'est le nom de ce petit trou pas cher quoique de fondation récente,—est une station balnéaire très fréquentée par les Américains sans fortune, car il en existe encore !...

Or, on trouve à se loger pour deux ou trois dollars par mois, sur la nouvelle plage dont nous parlons; et la vie matérielle y est d'un bon marché extraordinaire, grâce aux libéralités d'un certain M. Adolphe Sutor, richissime propriétaire californien et fondateur de Carville.

Cet original philantrope a eu l'idée d'acheter à l'une des principales compagnies américaines près de cinq cents anciennes voitures de chemins de fer, ou cars, qu'il a fait aménager très confortablement en maisons de campagne, puis installer au bord de la mer, dans un parc attenant à sa propriété. Au parc est joint un verger potager où les habitants de Carville ont le droit de s'approvisionner, sans bourses délier, de tous les fruits et légumes dont ils peuvent avoir besoin.

Inutile de dire que ce genre de villégiature aussi bizarre qu'économique a obtenu tout de suite le plus franc succès.

En Trente-Trois Jours

D'après des calculs établis par le ministre des voies et communications de Russie, on pourra, une fois le Transsibérien achevé, faire le tour du monde en 33 jours. Voici l'itinéraire établi par le ministre : de Brême à Saint-Pétersbourg, par voie ferrée, 1 jour et demi ; de Saint-Pétersbourg à Vladivostok, par voie ferrée, et à raison de 28 milles à l'heure, 10 jours ; de Vladivostok à San Francisco, à travers l'océan Pacifique, 10 jours ; de San Francisco à New-York, 4½ jours ; de New-York à Brême, 7 jours. Au total, 33 jours.

Jusqu'à présent, l'itinéraire le plus court était : de New-York à Southampton à Brindisi, viâ Paris, 3 jours et demi ; de Brindisi à Yokohama, par le canal de Suez, 42 jours ; de Yokohama à San Francisco, 10 jours ; de San Francisco à New-York, 4 jours et demi. Au total : 66 jours, exactement le double.

Une Nouvelle Industrie.

Les journaux américains racontent qu'il existe dans les montagnes de Big Horn, au nord du Wyoming, une ferme dont le propriétaire se livre à l'élevage exclusif des chats.

Il possède à l'heure actuelle, la plus belle et la plus nombreuse variété de chats que l'on puisse imaginer. Depuis le chat ordinaire jusqu'à l'angora, avec sa longue et épaisse fourrure, jusqu'au maltais et même le chat sauvage, on trouve tout ce que l'on peut désirer dans la ferme des montagnes Big Horn.

Le prix d'un angora et d'un chat tigre varie de 15 à 50 dollars. Un jeune maltais vaut un dollar des qu'il ouvre les yeux; quant à un chat sauvage, il atteint des prix tout à fait fantaisistes.

Le fermier possède aujourd'hui un millier de chats et les estime à environ 7000 dollars. Il s'adonne surtout à l'élevage des chats de fantaisie, et espère lancer bientôt sur le marché une quantité d'angoras à la robe noire et crême dont il demandera des prix très élevés.

EN CHINE

L'autre jour, on annonçait que l'impératrice douairière était morte, et sans cruauté, ceux qui le crurent s'en réjouirent ; le lendemain, elle était ressuscitée, et elle appartient plus que jamais à la catégorie des morts qu'il faut qu'on tue !

Demain, ce sera l'Empereur qui aura été ou aura failli être assassiné. Après demain, cette extraordinaire nouvelle sera démentie après avoir produit son petit effet dans le monde des affaires, où l'on verrait avec satisfaction disparaître le fils du Ciel, sa respectable mère et toute sa famille, Tuan, Li-Hung-Chang et autres jaunâtres de même importance.

Car la situation ne s'améliore pas et sans pessimisme, on peut avec inquiétude cependant se demander ce qu'elle sera dans un mois, si la proposition de soumettre à la cour d'arbitrage de La Haye la question chinoise, n'est pas admise, et si, aux difficultés d'Extrême-Orient, viennent s'ajouter les troubles qu'on prévoit pour la politique intérieure, dans plusieurs pays d'Europe.

UN FRISSON SUBIT veut dire souvent maladie subite. Pain-Killer est tout ce qu'il faut dans ces cas. Il est incomparable pour les crampes et les diarrhées Evitez les contrefaçons, il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis. 25c. et 50c.

Nouvelle Agence

MM. Jean & Frères, marchands de St-Boniface, Man., viennent d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et sont actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

En police correctionnelle.
Le président à un affreux voyou arrêté pour vagabondage.
—Où demeurez-vous ?
—Nulle part.
Au deuxième vagabond :
—Et vous ?
—Moi, je demeure juste en face de lui.

L'EMULSION DE FOIE DE MORUE D.&L. fait un bien immense à ceux qui sont épuisés ou souffrants des effets de la grippe. Préparé par The Davis & Lawrence Co., Lim.

AVIS PUBLIC.

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon, sera tenue à Saint-Pierre, lundi, le 10ème jour de décembre, A. D. 1900, à 1 heure p. m.

Daté à Saint-Pierre, ce 3ème jour de novembre, 1900.

PAUL CHENARD,
Sec.-Trés. Société d'Agricultur de Carillon.

14-11-19

AVIS!

Municipalite Rurale de Montcalm

VENTE DE TERRES POUR ARRERAGES DE TAXES

En vertu d'un ordre émis par le Préfet de la Municipalité Rurale de Montcalm, dans la Province de Manitoba, sous son seing et le sceau de la dite Municipalité, à moi adressé et portant la date du 30ème jour d'Octobre, A. D., 1900, m'ordonnant de prélever sur les différents morceaux de terrain ci-après mentionnés et décris, situés dans la dite Municipalité de Montcalm, pour les arrérages de taxes dûs respectivement sur chacun, avec les frais.

Je donne par les présentes, avis que, à moins que les dits arrérages de taxes et frais ne soient payés avant la date ci-après mentionnée, je vendrai, le Mardi, 4ème jour de Décembre, A. D., 1900, à Une heure p. m., par encan public, à Letellier, dans la salle municipale, les dits terrains pour les dits arrérages de taxes et frais :

Description.	Section.	Township.	Range.	Number of Acres.	Arrears.	Costs.	Amount.	Patented or Unpatented.
SW qr	5	1	2E	160	$ 52 89	50	$ 53 39	Patented.
S hf of SW qr	29	1	2E	80	27 54	50	28 04	"
S hf	22	2	1E	320	208 03	50	208 53	"
E 15 chs of SE qr	23	2	1E	60	20 58	50	21 08	"
W 15 chs of SW qr	24	2	1E	60	27 70	50	28 20	"
NW qr	35	2	1E	160	51 28	50	51 78	"
SE qr	32	3	1E	160	57 79	50	58 29	"
S hf	33	3	1E	320	107 23	50	107 73	"
NW qr	8	4	2E	160	53 67	50	54 17	"
SW ¼ 23, N ½ NW ¼	14	4	2E	240	50 52	50	51 02	"
SW qr	33	4	2E	160	29 85	50	30 35	"
Lot 39, Ste. Agathe				164	40 28	50	40 78	"
Lot 177, Ste. Agathe				132	62 21	50	62 71	"
N3chs, l, 261, St. A'g'e				39	16 73	50	17 23	"

(The Red River Valley right-of-way is reserved.)
(Le droit de chemin du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge est réservé.)
Daté à Saint-Jean-Baptiste, ce 2ème jour de Novembre, A. D., 1900.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier, Municipalité Rurale de Montcalm.

Notes Politiques

Le *Free Press*, toujours amer et toujours indélicat, n'a pas su accueillir avec bonne grâce la retraite de Sir Charles Tupper. Il a mis dans l'article de fond qu'il publie à cette occasion, des appréciations inexactes, saupoudrées de propos blessants qui décèlent un homme dénué de tout sentiment généreux.

Il semble qu'un homme de la valeur de Sir Charles Tupper, qui a fait avec le courage qui lui est naturel, les luttes vaillantes dont les échos vibrent encore, devrait recueillir à son passage de la vie active à la retraite, un courtois salut, même de la part de ses adversaires.

Le *Free Press* n'a pas de ces délicatesses !

***

Sir Charles Tupper est passé à Winnipeg lundi dernier, en route pour la Colombie. Ses amis sont allés le saluer à la gare. Le vieil athlète parait toujours vigoureux, malgré les fatigues de la lutte. Il faut reconnaître, toutefois, qu'il n'est pas sans laisser percer quelque peu sur ses traits la tristesse qu'il ressent des évènements de la semaine dernière.

Ses amis ont été heureux d'aller en grand nombre lui offrir leurs sympaties.

Sir Charles Tupper est en route pour la Colombie, où il va toujours porté le secours de sa parole et de sa vigueur à l'un de ses amis politiques dont l'élection est remise au 21 courant.

***

L'élection de M. Campbell dans Morris par une grande majorité ; celle de l'Hon. M. Roblin, dans Woodland, par acclamation, celle de M. LaRivière, dans Provencher, indiquent le courant de l'opinion publique dans notre province.

L'élection très prochaine dans Saint-Boniface, donnera un résultat semblable. C'est, du reste, l'intérêt de notre comté de se rallier à un gouvernement qui parait devoir nous être si sympathique, à en juger par les paroles de M. Roblin, publiées dans une autre colonne.

***

Nos sincères félicitations au *Trifluvien* à l'occasion de son treizième anniversaire. Nous souhaitons, en outre, à notre sympathique et distingué confrère de rester longtemps encore dans l'arène où il sert si bien la justice et la vérité.

***

L'officier-rapporteur n'ayant pas encore fait son rapport officiel sur l'élection de Provencher, nous préférons attendre à une autre semaine pour l'insertion de l'état détaillé des bureaux de votation.

Nous donnerons en même temps la liste des députés élus. Ce serait difficile à faire aujourd'hui. Il y a encore des incertitudes sur le résultat dans certains comtés. Quant à publier une liste, il importe qu'elle soit exacte.

TOUS LES AVANTAGES

Il est bon et facile à prendre, il soulage instantanément et guérit radicalement. Le BAUME RHUMAL ne coûte que 25c la bouteille.

Les bossus ont, dit-on, de l'esprit !

Le petit X..., un aimbale "dos rond", très fêtard malgré son infirmité, demande l'autre jour audience à un personnage haut placé.

—A quel titre ? interroge l'huissier d'un air important.

Le jeune bossu fait le gros dos, et répond :

—A titre d'éminence !

Grande Fête Religieuse a Saint-François-Xavier

LE 4 DÉCEMBRE PROCHAIN

La bénédiction solennelle de la nouvelle église de Saint-François-Xavier aura lieu le quatre (4) décembre, un mardi, afin de permettre aux messieurs du clergé d'assister à cette cérémonie qui inaugure une ère nouvelle pour la plus ancienne paroisse du pays, après Saint-Boniface.

Ce sera une grande joie pour le vénérable curé, le R. M. Kavanagh, successeur de l'illustre Mgr Laflèche et de l'inoubliable M. Thibeau.

Jamais paroissiens, et surtout jamais "comité de paroissiens" n'auront plus généreusement secondé leur pasteur sous la haute direction de leur archevêque que dans cette œuvre accomplie avec une paix et une harmonie parfaites.

Tous les messieurs du clergé et tous les fidèles des paroisses voisines sont cordialement invités.—*Communiqué de l'archevêché*

La Réforme de l'Orthographe.

On sait que la commission académique de la réforme de l'orthographe a confié à M. Hanotaux le soin d'étudier la question et de rédiger un rapport.

Bien qu'on n'ait pas encore le texte de ce rapport, le *Gaulois* dit qu'il a pu apprendre quelles sont en substance ses conclusions :

"La commission fait d'abord quelques légères concessions au ministre. Elle admet que certains traits d'union peuvent être, si l'on veut, supprimés sans inconvénient.

"Elle reconnaît qu'il n'y a guère de raison pour que les mots 'amour,' 'délice' et 'orgue' soient féminisés au pluriel, alors qu'ils sont masculins au singulier.

"Mais elle se montre intraitable au point de vue des règles des participes, aux quelles elle affirme qu'on ne saurait toucher sous aucun prétexte. Et elle donne de cette opinion des raisons qui nous paraissent excellentes.

"Il est bien évident, en effet, que, s'il était permis de ne plus faire accorder les participes suivant les règles de la grammaire, on s'exposerait à des amphibologies qui rendraient le sens de certaines phrases tout à fait inintelligible.

"Prenons, par exemple, cette phrase ; 'Les hommes que nous avons vu tuer.' Il est bien entendu qu'elle ne peut signifier indifféremment : 'Les hommes que nous avons vus en train de tuer,' et 'les hommes que nous avons vu en train d'être tués' Dans le premier cas, il faut donc écrire 'vus.' Autrement nous défions quiconque de saisir le sens exact de la proposition.

"Prenons un autre exemple : 'La clause du contrat que vous avez accepté' Si c'est la clause qui a été acceptée, il faut mettre le participe au féminin. Si c'est le contrat qui a été accepté, il faut écrire le participe au masculin. Faute de quoi, voilà, encore un coup, une phrase incompréhensible."

Benediction d'Eglise.

On sait que les citoyens de Lorette, ayant à leur tête leur digne curé, M. l'abbé Dufresne, ont bâti une église superbe, dont le style et les décorations sont admirables. Les décorations sont de M. Monty, peintre artiste de Montréal.

La bénédiction de cette église aura lieu dimanche, le 28 novembre courant, par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface.

Sa Grandeur et sa suite se rendront à Lorette par les chars. Il y aura à la station de Lorette des voitures pour conduire au village, non-seulement les membres du clergé, mais aussi toutes les personnes de Saint-Boniface ou d'ailleurs qui voudraient assister à cette belle cérémonie.

Après la bénédiction, il y aura un grand banquet au profit de l'église.

À TOUS LES AGES

Les vieillards, les adultes, les enfants retirent le plus grand avantage de l'emploi du BAUME RHUMAL contre les affections de la gorge et des poumons.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

M. Adrien C. LaRivière, fils de l'hon M. LaRivière, qui réside à Népigon, est actuellement à Saint-Boniface.

C'est l'honorable juge Dubuc qui préside aux assises, cet automne. M. J. A. Andrews est l'avocat de la couronne.

M. l'abbé Gauthier, des Etats-Unis, et fils de M. Azarie Gauthier de Sainte-Agathe, est en visite dans sa famille. Il était à Saint Boniface ces jours derniers.

—M. Alfred Vaudry vient de recevoir 50 chevaux qu'il offre à vendre à de bonnes conditions. Que ceux qui ont besoin de bons chevaux aillent voir M. Alfred Vaudry, à Lorette.

—Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant une piastre pour sa souscription à notre journal, recevra LE MANITOBA jusqu'au 1er janvier, 1902. Nous prions nos abonnés actuels de faire connaître cette offre.

DES MILLIERS DE CANADIENS peuvent attester l'efficacité de ce remède sans pareil pour la toux, le Pyny-Balsam. Il guérit le rhume très promptement. 25c. chez tous les droguistes. Manufacturé par les propriétaires du Perry Davis' Pain-Killer.

—Nous signalons à nos lecteurs l'annonce de la HOME NOVELTY M'F'G. CO. Il y a là de jolies choses qu'on peut se procurer aisément. Ces objets sont pleins d'actualités. Ils garnissent bien un bureau. Et puis, il est facile de devenir agents de cette compagnie.

—Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription (1.00) d'un nouvel abonné, *d'un* seul ; plus si vous voulez, cependant. Quel est celui de nos abonnés qui ne peut pas trouver un ami disposé à recevoir notre journal !

—Nous commencerons bientôt la publication, dont le titre seul dit à nos lecteurs quel en sera l'intérêt ; le *Roman d'un jésuite*. Beaucoup voudront lire cet ouvrage à la fois instructif et d'une fine littérature. Afin de donner à ceux qui voudraient à cette occasion s'abonner au MANITOBA, le temps de le faire, nous publions une nouvelle très curieuse, qui durera encore une couple de numéros. Viendra ensuite le *Roman d'un Jésuite*.

Le croupe, la toux et les rhumes sont tous guéris promptement par le Pyny-Balsam. Il adoucit la toux presque instantanément, et guérit tout de suite le rhume le plus obstiné. Manufacturé par les propriétaires du Perry Davis Pain Killer.

Au régiment, à l'arrivée des recrues.

Le sergent, s'adressant à un des aspirants pousse-caillou :

—Dites donc, le bleu, c'est vous qui demandez à être incorporé dans la musique ? De quel instrument jouez-vous ?

—Du piano.

L'AFFIRMATION CATÉGORIQUE que le D. & L. Menthol Plaster donne un grand soulagement dans les cas de névralgie et de rhumatisme est basée sur des faits réels. Le D. & L. Menthol Plaster ne manque jamais de calmer la douleur et de guérir. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co., Lim.

M. John Gunn, d'Altamont, s'est tué accidentellement lundi, avec son fusil en revenant de la chasse. La balle lui a frappé l'abdomen, et le blessé n'a vécu que quelques heures. Le défunt avait 40 ans et était célibataire.

IL EST INCOMPARABLE DANS SES EFFETS

Le "VIN MORIN CRÉSO-PHATES" agit admirablement bien dans les cas les plus rebelles de Bronchite, Toux, Rhume, Coqueluche, Asthme et Grippe.

Demandez-le à votre marchand de remèdes; se méfier des contrefaçons.

L'ÉMULSION DE FOIE DE MORUE D. & L. répare tout l'organisme, donne la santé et l'embonpoint. Il relève les constitutions épuisées. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co., Lim.

Abonnez-vous au MANITOBA. Le plus ancien journal de la Province et du Nord-Ouest. $1.00 par annee.

DANS LA COUR DE SURROGATE

Du District Judiciaire pour la Province du Manitoba

Dans l'affaire de la succession de GUSTAVE-LOUIS-GEORGES-DUFLOS Decédé

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNE conformement à l'acte intitulé "The Manitoba Trustee Act," des statuts Revisés du Manitoba, chap. 146, section 32, et aux actes l'amendant, que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de GUSTAVE-LOUIS-GEORGES-DUFLOS, ci-devant de Fannystelle dans le Manitoba, et decédé le ou vers le 14ème jour d'octobre, A. D. 1900, et à l'administration de laquelle succession et autres biens a été nommée son épouse, veuve, Madame Marie M. T. Duflos, sont requises d'envoyer par la poste, payée d'avance, ou de remettre à JOHN T. HUGGARD, dans la cité de Winnipeg, Solliciteur pour la dite administratrice, le ou avant le 1er jour de décembre 1900, leurs noms et description, ainsi que les details complets de leurs réclamations, duement verifiées par une déclaration statutaire, aussi un état de leurs comptes et la nature des garanties (s'il y en a) possédées par elles.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ que, après la dite date ci-dessus en dernier lieu mentionnée, la dite administratrice procèdera à faire la distribution des biens du défunt entre les personnes qui y auront droit, ne prenant en consideration que les réclamations dont avis lui aura alors été donné, et que la dite administratrice ne sera tenue à aucune responsabilité à même les dits biens où partie d'iceux à l'égard d'aucune personne ou personnes dont les avis de réclamations n'auront pas été reçu par elle à la date de la dite distribution.

Daté le 25ème jour d'octobre. A. D. 1900

J. T. HUGGARD

Solliciteur pour la dite administratrice Madame M. M. T. DUFLOS.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

NOUVEAU FEUILLETON

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons prochainement un ouvrage célèbre :—

LE ROMAN D'UN JESUITE

Un bon nombre de personnes tiendront sans doute à s'abonner au **MANITOBA**, à cette occasion.

Afin de leur donner plus de temps pour nous écrire, nous publierons auparavant une bluette qui couvrira deux ou trois numéros du journal. Puis viendra—

LE ROMAN D'UN JESUITE

On peut prendre notre parole que c'est intéressant au plus haut point.

UNE INFAMIE.

Sous ce titre nous lisons ce qui suit dans le *Pionier*, de Sherbrook. Ce n'est plus qu'un écho des élections, mais cet écho montre à quels moyens l'on a eu recours pour les remporter. Le *Pionnier* flétrit comme elle mérite cette tentative de corruption :

"Il nous fait peine de constater les moyens coupables auxquels on a recours pour influencer les électeurs dans certaines parties de nos cantons.

"Le comité électoral de Mr. Tobin vient de faire répandre à profusion la circulaire suivante au sein des paroisses nouvelles du comté de Wolf :

ÉLECTEURS : ATTENTION !

Si nous voulons avoir de l'aide pour nos ponts et pour nos chemins,

VOTONS POUR LE CANDIDAT DU GOUVERNENENT :

TOBIN !

"Voilà une tentative de corruption éhontée, contre laquelle nous protestons de toutes nos forces.

"Au nom de la morale et de la liberté du suffrage populaire nous stigmatisons cet acte de criminelle intimidation.

"Nos braves colons supportent péniblement les plus durs travaux, ils sacrifient courageusement leur existence pour assurer l'avenir de leurs familles, ils versent de nobles sueurs pour fertiliser le sol de la patrie, et c'est bien mal apprécier leur rôle que de vouloir exercer une pression sur leurs votes.

"Donnez vos voix au gouvernement, faites vous les esclaves d'un parti, ou bien vous n'aurez aucune aide pour vos chemins, tel est le langage brutal que l'on adresse à la classe la plus intéressante de nos travailleurs.

"Nous faisons appel à tous les citoyens qui se respectent et nous les prions de s'unir comme un seul homme pour opposer une résistance efficace aux flots de la corruption."

AVIS.



Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) d'un nouvel abonné.

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

Dans une discussion à l'Assemblée Nationale, en 1850, Victor Hugo s'exprimait ainsi :

"Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, entendez-vous bien ? il est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Plus il approche de Dieu, mieux il doit voir Dieu.

"Il y a un malheur dans notre temps, je dirais presque il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour but la vie terrestre et matérielle, l'on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'était que la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. De là, de profondes convulsions sociales."

Victor Hugo continuait en disant que, selon lui, la meilleure manière d'améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent, c'était de leur donner d'abord l'espérance, c'était de diriger toutes les âmes, de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice serait faite à tous.

Et il terminait par cette belle déclaration :

"Quant à moi, puisque le hazard veut que ce soit moi qui parle en ce moment et met de si graves paroles dans une bouche de si peu d'autorité, qu'il me soit permis de le dire ici et de le déclarer, je le proclame du haut de cette tribune, j'y crois profondément, à ce monde meilleur ; il est pour moi bien plus réel que cette misérable chimère que nous dévorons et que nous appelons la vie ; il est sans cesse devant mes yeux ; j'y crois de toutes les puissances de ma conviction, et après bien des luttes, bien des études et bien des épreuves, il est la suprême certitude de ma raison, comme il est la suprême consolation de mon âme."

RESPECT AUX TRADITIONS

L'Angleterre ne sacrifie pas facilement aux entraînements de la philosophie moderne, et c'est pieusement que le peuple anglais si pratique, à certains points de vue, conserve les traditions ancestrales.

C'est ainsi que ces jours derniers, à Londres, avait lieu une cérémonie, dont l'origine remontre au treizième siècle.

La cité de Londres paye pour deux terrains, une redevance à la personne royale. Cette redevance consiste en deux haches et en six socs de charrue, accompagnés de soixante et un clous. Cette année, comme tous les ans, les magistrats de la cité portèrent solennellement ce tribut à Sa Majesté. Le représentant de la reine compta les socs, dénombra les clous, et en donna quittance à haute voix. La reine Victoria, selon la coutume, n'a pas conservé pour son usage ces divers instruments; elle les a donnés au juge de la Referee's Court, sauf les clous, qui ont été distribués au peuple. Après quoi chacun est rentré chez soi, le plus sérieusement du monde. . .

MARIAGE

Mardi dernier, M. A. J. C. Frigon, gérant de la Banque d'Hochelaga, de Winnipeg, conduisait à l'autel Mlle Rose Bélanger, fille de feu M. Horace Bélanger.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Cloutier, dans la chapelle de l'archevêché.

M. et Mde Frigon sont partis dans la journée pour un voyage de noces à Chicago.

Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux à l'occasion de leur mariage. Nous devons mentionner, entre autres choses, deux magnifiques statues de bronze représentant la Justice et la Liberté, offertes à M. Frigon par les employés de la Banque d'Hochelaga, à Winnipeg.

Nous présentons nos félicitations et nos souhaits aux nouveaux époux.

Séance Dramatique

La séance-loterie aura lieu le 26, au collège. M. Albert Bétournay a bien voulu promettre le concours gratuit de son orchestre. L'entrée est un billet de loterie ou 25 cents ; deux billets donnent droits à un siège réservé. Les billets sont en vente chez M. J. B. Leclerc, au Bazar.

Chronique de la Province

LETELLIER

(De notre correspondant spécial)

—M. le curé Jutras est en frais de faire poser une fournaise dans notre église.

—M. P. Bonhomme, organisateur général de l'Alliance Nationale, était ici la semaine dernière. Après avoir passé quelques jours dans notre place, M. Bonhomme a eu la satisfaction d'y inscrire plusieurs nouveaux membres.

—Un séparateur ainsi que quatre meulons de blé appartenant à M. Aimé Bellerive, ont été détruits par le feu.

—Le bon blé se vend 64 cts le minot ; ce prix est très faible, si l'on considère la petite quantité qu'il y a à vendre cet automne.

—M. D. Parent a ouvert une nouvelle maison de pension ainsi qu'un restaurant. Tout voyageur y trouvera logement et pension de première classe. Prix très modérés.

SAINT-LAURENT

Dimanche dernier commençait dans cette paroisse, un bazar pour aider à la construction de l'église.—Il y aura dimanche, prochain une séance musicale et dramatique par les élèves des Rdes Sœurs Franciscaines. Les amis de partout sont invités. Il y a aussi des candidates. Ce sont Melles Olive Goulet, de Saint-Vital, et Véronique Chartrand, de Saint-Laurent. Le bazar durera du 11 au 18 courant. Il y aura à la station de Reaburn, des voitures pour les visiteurs. Ceux-ci voudront bien écrire d'avance pour annoncer leur arrivée, afin qu'on ait le nombre de voitures nécessaires.

LORETTE

M. Alfred Vaudry, qui avait fait application pour une license d'hotel, l'a obtenue il y a une quinzaine.

A Propos d'Agriculture

PENSÉES SUR L'AGRICULTURE.

Méditons ces phrases :

L'agriculture est la mamelle du pays —*Sully*,

L'agriculture est le premier métier de l'homme, c'est le plus honnête, le plus utile et par conséquent le plus notable qu'il puisse exercer.—*J. J. Rousseau.*

L'agriculture, qui est le fondement de la vie humaine, est la source de tous les vrais biens.—*Fénélon.*

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.—*Bernardin de Saint-Pierre.*

L'agriculture est le premier élément de la prospérité.—*Napoléon.*

La classe des agriculteurs ne devrait-elle pas être la plus estimée de tous ?—*Marmontel.*

Chez toutes les nations, l'agriculteur est la source la plus pure de la prospérité publique.—*Chaptal.*

L'AVOINE NOUVELLE AUX CHEVAUX.

L'avoine nouvelle est apte à fermenter et à donner des tranchées. Le mélange d'avoine nouvelle et vieille est à adopter. Le grain frais étant plus appétissant que le vieux, les chevaux sont disposés à le manger avec trop d'avidité. L'élément indispensable d'une nutrition normale est la bonne mastication, accompagnée d'une suffisante insalivation.

Pour l'engraissement des porcs le grain moulu est préférable à celui qui ne l'est pas.

La *Breeder's Gazette*, de Chicago, prétend que le prix du beurre va baisser lorsque l'on cherchera à écouler la grande quantité de beurre qui a été déposée au commencement de l'été dans les entrepôts frigorifiques.

N'oubliez pas de faire votre provision de sable, de terre sèche ou de poussière de chemin, dans laquelle les poules pourront se rouler l'hiver pour se débarrasser de leurs parasites. Il faut aussi de temps en temps recouvrir les mûrs, perchoirs, etc., du poulailler, d'un lait de chaux fait avec de la chaux vive, ce qui est un moyen efficace de combattre la vermine.

Le lait écrémé vaut de vingt à vingt-cinq centins le cent livres si on le donne aux porcs avec du grain.

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Neuvième Séance du Conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier, le trentième jour d'octobre 1900.

Etaient présent : Louis Ayotte, Zotique Clément, Thomas Eyres, Aimé Boiteau, Georges Beaupré et Eugène Cartier, Conseillers.

En l'absence du Préfet, il est proposé par Thomas Eyres, secondé par Eugène Cartier que le conseiller Clément agisse comme préfet *pro tempore*. Adopté.

Le Greffier lit le procès-verbal de la dernière assemblée, qui est adopté sur motion de Louis Ayotte et Thomas Eyers.

MOTIONS

Cartier, Beaupré : que le préfet soit autorisé à assister à la vente pour taxes qui aura lieu le 4 décembre 1900, pour agir dans les intérêts de la Municipalité de Montcalm au cas où quelque terrain n'atteindrait pas au montant des taxes dues. Adopté.

Boiteau-Eyres : que la somme de Trente six piastres et quatre-vingt cinq centins soit accordée aux contribuables de Letellier, pour couvrir les dépenses du puits au plein montant, Adopté.

Boiteau-Cartier: que la somme de Une piastre par semaine soit payée à Madame Plante à titre de charité. Adopté.

Eyers-Ayotte : que le conseillers Clément soit autorisé à vendre le vieux bateau-traversier de St-Jean-Baptiste, par encan public. Adopté,

Ayotte-Boiteau : que les taxes de Dame veuve chuot sur le NE¼ 30-2-1E, et de Peter Flaming sur le NU¼ 18-3-1E soient acceptées sur une base d'évaluation de $4.00 et que les taxes sur le stock de Napoléon Comeault, à Letellier soient acceptées sur une base d'évaluation de $1000; et les taxes d'Elie Dumontier sur une base d'évaluation de $270. Adopté.

Cartier-Ayotte : qu'il soit payé à M. Emile Fauconnier la somme de $2.00 par semaine comme charité. Adopté.

Eyers-Ayotte : que la somme de cinquante piastres soit votée à William Fraser, préfet, pour les services qu'il nous a rendus au conseil pendant l'année 1900 Adopté.

Boiteau-Ayotte: que le rapport dû conseiller Eyers soit adopté Adopté.

Beaupré-Boiteau : que le rapport du comité des Finances soit adopté.

Rapport du comité des Finances est lu et adopté,

Ayotte-Beaupré : que le conseil s'ajourne au dernier Mardi de Novembre. Adopté.

JOSEPH-BARIL.
Sec. Trés. Mun. de Montcalm.

GASCON ET MARSEILLAIS.

Gascon—Je saute si haut qu'il me faut au moins dix minutes pour revenir à terre.

Marseillais—Et moi je saute si haut que je m'ennuie en l'air.

Gascon—Je cours si vite autour d'une table que je marche sur mes propres talons.

Marseillais—Quand je cours, mon ange gardien n'est pas capable de me suivre.

Gascon—Dans mon pays il fait si chaud pendant l'été, qu'on peut cuir un œuf au soleil.

Marseillais—Chez nous, les poules les pondent tout cuits.

Gascon—Je suis employé dans une maison de commerce si importante, qu'il nous faut plus de mille francs d'encre par année.

Marseillais—La belle affaire ! Nous économisons annuellement pour plus de mille francs d'encre en ne mettant pas les points sur les i.

Gascon—Notre grand livre est si lourd qu'il faut quatre hommes pour le porter.

Marseillais—Et le nôtre est si large que le patron prend une voiture pour aller du "doit à l'avoir."

Gascon—Mon pays est si fertile, quand on plante une allumette, six mois après on trouve un arbre.

Marseillais—J'avais un jour planté un bouton dans le jardin de mon père, le lendemain il trouvait un costume complet.

Gascon—J'ai vu un navire dont le grand mât avait cinq cent pieds de diamètre.

Marseillais—J'en ai vu un dont le grand mât était tellement gros, qu'un matelot qui avait entrepris, à la suite d'un pari, d'en faire le tour, n'est jamais revenu.

Gascon—Je crois que vous exagérez légèrement.

CALENDRIER RECREATIF.

Une dame disait : Si jamais le Bon Dieu s'applique à créer une nouvelle terre, j'espère qu'il demandera conseil à une femme qui lui dira que la vie serait bien plus agréable si l'homme "sérieux" apprenait ce qui suit :

A être bon malade.

A ne pas lire à table.

A aimer son intérieur.

A entrer dans un salon.

A respecter sa belle-mère.

A ne pas avoir de secrets.

A ne pas dormir après dîner.

A éviter de claquer les portes.

A recoudre, au besoin, un bouton.

A saluer comme on doit saluer.

A trouver son linge bien empesé.

A s'essuyer les pieds en rentrant.

A vaincre sa mauvaise humeur.

A aimer à se mettre en pantoufles.

A rendre sa femme vive et joyeuse.

A se faire, "au besoin," une tasse de thé.

A être le seul et meilleur ami de sa femme.

A ne point bailler dans une réunion sérieuse.

A voir faire le ménage sans jeter les bras par-dessus la tête.

A ne pas laisser traîner ses vêtements dans toutes les chambres.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 13 Nov. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à	0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à	0 18
Fromage	0 9½	à	10
Œufs frais, la doz	0 00	à	18
Œufs en boites, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 00	à	0 35
Navets, le minot	0 15	à	0 20
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	1 50	à	1 75
Choux, par douzaine	0 00	à	0 50
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 25
" Strong Baker	2 10
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 20
" Nestor	1 05
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50	à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	10 0	à	10 00
Charbon mou	4 50	à	4 50

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pourront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

NOUVELLE

C'ETAIT VRAI !

Suite

"Parbleu, Molineaux, vous arrivez bien ! dit le grand chef avec une bonhomie familière qui ne lui était pas habituelle. Je viens précisément de vous laisser un mot pour vous prévenir que ma femme et moi nous dînions ce soir chez vous. Cela vous dédommagera du contretemps de la semaine dernière. Mme Molineaux nous avait laissés libres de fixer nous-mêmes une autre date ; naturellement nous avons pris la plus rapprochée : on est si bien chez vous..."

Placide salua comme il convenait ; M. Montorgueil reprit :

"Ah ! au fait, cher ami, vous savez que Mme Lenormand, la femme de votre collègue du contentieux, est de retour de Cannes—plus charmante que jamais, par parenthèse... J'espère qu'eux aussi seront des vôtres, ce soir : ce sont les plus aimables commensaux du monde ! Adieu, Molineaux, je vous quitte ; M. le ministre m'attend... Toujours à sept heures, n'est-ce pas ? Bien, au revoir encore et à bientôt..."

Un désir ainsi exprimé devenait un ordre pour le sous-chef—beaucoup trop ravi, d'ailleurs, pour se le faire répéter. Il se précipita donc vers son bureau et, d'une écriture plus que cursive—tumultueuse,—il avertit sa femme que, le soir même, les Montorgueil et les Lenormand seraient ses hôtes...

En recevant ce nouveau billet à ordre—toujours le même—Athénaïs sentit la colère lui monter au front : "Encore ! s'écria-t-elle indignée. Après ce qui s'est passé hier soir, à propos de son Durand, il ose encore recommencer la même fumisterie ! Mais c'est du chantage, cela ! — le chantage au dîner !... Heureusement, je sais à quoi m'en tenir maintenant... Ah ! mon petit Placide, il te faut des dîners fins ! eh bien, tu vas être servi à point...

—Bertha ! Bertha ! venez ici, ma fille... Pour ce soir, le pot au feu, rien que le pot au feu, avec des pommes de terre en robe de chambre... Comme entremets...—mais faut-il un entremets... ?

—Enfin, comme entremets, vous nous ferez des crêpes, vous entendez, Bertha ? des crêpes, de simples crêpes —et non des beignets ; vous m'avez comprise ? allez !..."

VII

A sept heures moins cinq, un coup de sonnette, à la fois discret et autoritaire, retentit dans l'antichambre.

Mme Molineaux, rentrée quelques minutes plus tôt, commençait à retirer sa toilette de visites pour la remplacer par la robe de chambre de tous les jours, quand Bertha entra sans frapper dans son cabinet de toilette—la figure bouleversée :

"Madame ! Madame !... commença-t-elle d'une voix étranglée par l'émotion, c'est Monsieur le chef de division de Monsieur avec sa dame !...

—Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! s'écria Athénaïs au comble de l'épouvante. Mais alors, C'ÉTAIT VRAI !... Bertha ! vite, vite, faites-les entrer dans le salon !

—Madame, c'est déjà fait.

—Mais il n'y a pas de lumière !

—J'ai allumé une bougie des candélabres...

—Une bougie ! Elle a allumé une bougie pour le grand chef de mon mari !... Et son avancement ?... Grand Dieu, est-ce possible ce qui m'arrive là ! .. Et il n'y a pas de feu...

—On pourrait peut-être rouler le Choubersky ?...

—Oui, c'est cela, roulez, roulez vite, Bertha ! Ne perdez pas une seconde ! mais courez donc !... Non ! allez d'abord leur dire que je les rejoins à l'instant... Et puis allumez..., allumez tout ce que vous trouverez de bougies dans le salon !...

—Le lustre aussi, madame ?

—Non, pas le lustre !...çà aurait l'air d'un bal, et ce n'est qu'un dîner—malheureusement !... Un dîner ! *C'était donc bien vrai* ce que m'écrivait Placide !... Et rien que du bouilli ! Ah ! que devenir, que devenir ?..."

Pendant qu'Athénaïs affolée se désolait ainsi tout en rajustant à la hâte sa toilette de visites, un second coup de sonnette se fit entendre.

"Madame, c'est M. et Mme Lenormand, à présent ! vint dire Bertha, de plus en plus effarée.

—Ah ! cette fois, il n'y a plus à douter ; les voilà tous ! murmura, presque en sanglottant, l'impérieuse Athénaïs... Eh bien, ma pauvre Bertha, faites les aussi entrer dans le salon... et dites que je vous suis... Mais qu'est-ce que je vais faire de tous ces gens-là ?..."

Sur ces derniers mots, Placide, un peu en retard contre sa coutume, pénétra dans la chambre de sa femme. Dès que Mme Molineaux, très humble et repentante, l'eût mis au courant de la situation :

"Oh ! ce n'est que cela ? dit-il paternellement ; calme-toi, ma bonne amie, tout peut s'arranger... Bertha, continua-t-il avec un ton d'autorité qu'Athénaïs ne lui connaissait pas, Bertha, allez à la station voisine et ramenez-nous deux urbaines à quatre places...

—Mais, que veux-tu faire, mon ami ? demanda Mme Molineaux, dès que la femme de chambre fut partie.

—Tu ne devines pas ?...Je veux tout simplement enlever ces dames—toi comprise, bien entendu, —et vous faire dîner chez Voisin. Ce sera charmant : partie carrée !...

—A six ?...Mais tu n'y penses pas, mon ami !

—Je ne pense qu'à cela, au contraire ! C'est même toi qui m'y as fait penser l'autre jour...oui, tu te rappelles bien ? à propos de Durand...Tu me disais que, s'il était venu, je n'aurais eu qu'à le faire dîner au restaurant...Eh bien, les Montorgueil et les Lenormand sont là : nous n'avons pas de dîner convenable à leur offrir : je les emmène—rien n'est plus simple !

—Voyons, voyons, Placide, c'est hors de prix, le restaurant ! Et pour traiter convenablement les Montorgueil, songe donc !..

—Mais, ma bonne amie, "c'est encore moins cher que de faire préparer ici des dîners fins, que nous sommes obligés de manger seuls quand mes amis s'excusent au dernier moment ! "Ce sont tes propres paroles : tu vois que je les ai retenues et que je t'obéis à la lettre.

Il n'y avait rien à répondre à cette allusion malicieuse, surtout dans un moment aussi critique. Athénaïs courba donc le front, un peu vexée à la vérité, mais par dessus tout soulagée du poids énorme qui l'oppressait...

Quant à Placide, il n'eut pas de longues explications à donner à ses hôtes pour transformer l'oubli volontaire de sa femme en une nouvelle et très délicate attention : —"Nous avons pensé, madame Molineaux et moi, dit-il, qu'un dîner au cabaret serait du goût de ces dames. Cela fait une petite diversion, n'est-il pas vrai ?..."

Les plus gracieux sourires répondirent à cette motion. Au même moment, et comme pour bien prouver que l'aimable surprise avait en effet été combinée d'avance, Bertha, décidément très stylée, ouvrit la porte du salon et, d'une voix haute et correcte :

"Les voitures de ces dames sont avancées ! " annonça-t-elle.

VIII

Dès que Placide eut installé ses invités, dans un des salons particuliers de Voisin, il rejoignit dans le couloir, le maître d'hôtel, avec lequel il eut un entretien secret, qui lui parut délicieux comme un premier duo d'amour. De ce tête-à-tête mystérieux, sortit le menu suivant :

HUITRES D'OSTENDE, CHABLIS VIEUX
POTAGE SAINT-GERMAIN
BARBUE, SAUCE, CREVETTES
SALMIS DE BÉCASSES AUX TRUFFES
FILET DE MARCASSIN ROTI
ASPERGES EN BRANCHES, SAUCE CRÈME A LA NORMANDE
PATÉ DE STRASBOURG ET LAITUE
PLOMBIÈRE ET GAUFFRETTES
CAMEMBERT ET STILTON
DESSERTS
CAFÉ, FINE LIQUEUR ET CHARTREUSE

"Et comme vins, Monsieur désire ?...demanda avec déférence le maître d'hôtel qui sentait un client sérieux.

—Voyons, dit Placide d'un air entendu, il nous faut d'abord un bon bordeaux en carafes...Oui, oui, je sais, n'insistez pas ; vous allez me dire que c'est plutôt le bourgogne qui est la spécialité de la maison : je prendrai aussi du bourgogne...

—Pomard ou Clos-Vougeot ?...

—Mais, mon ami, les deux !..."

Placide était parti : rien ne pouvait plus l'arrêter !...

—"Quant aux années, continua-t-il négligemment, arrangez cela : je m'en rapporte absolument à vous...

—Monsieur a raison de s'en fier à moi, comme tous *ces messieurs* d'ailleurs..., Monsieur peut être tranquille !

—Je le suis, mon ami, je le suis...—pour le moment du moins ! —ajouta mentalement Placide, car, ce soir, quand ma femme me demandera le chiffre de l'addition...ah ! elle va la trouver roide !...Mais c'est ce que j'ai voulu ! Il faut lui inspirer la terreur salutaire du restaurant, afin que Mélanie lui semble, par comparaison, une providence à bon marché. De là dépend la santé d'Athénaïs aussi bien que la mienne ; car, il n'y a pas à dire : quand le mari jeûne, la femme qui partage son ordinaire ne peut pas être bien réconfortée !... Pourquoi diable n'explique-t-on pas aux jeunes mariés, dans les conseils d'usage, que *l'estomac est près du cœur*—comme l'a dit un grand philosophe ?...Cela rendrait plus de services à la communauté que tous les brevets de l'Hotel de ville !...

Ainsi monologuait Placide, quand tout-à-coup il se souvint qu'il avait des invités de marque qui l'attendaient. Il se précipita donc dans le salon, où déjà la coquille nacrée des Ostendes s'irisait sous la clarté joyeuse du lustre et des candélabres...

Le dîner, très réussi, fut charmant. Molineaux dépensa auprès de ces dames tout ce qu'il y avait en lui de grâces légères... Lenormand, très au fait des potins du Ministère des Formalités, raconta quelques anecdotes inédites, en choisissant, avec un tact infini, celles qui répondaient le mieux aux secrètes inimitiés et aux petites rancunes du chef de division. Lenormand méritait décidément le titre *d'aimable convive*, que lui avait décerné M. Montorgueil ! Quant à ce dernier, dès l'apparition du salmis, on l'avait vu s'épanouir ; le grand chef s'était fait homme : l'empois officiel était insensiblement tombé, faisant place à une sorte d'abandon qui n'excluait pas la dignité sans doute—ce n'était pas possible ! —mais qui du moins la tempérait déjà !...

A Suivre.